NATHALEX
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 67.500 euros
Siège social : Zone Commerciale de l'Authie
Rue de la Gare – 80600 DOULLENS
421 129 685 RCS AMIENS

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(articles L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la Société suivante :

Dénomination : NATHALEX
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée
Numéro unique d'identification - (SIREN) : 421 129 685 RCS AMIENS

Représentée par sa Présidente, la Société DU SOUCHET, elle-même représentée par son Président, Monsieur Albéric de WITTE ;

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Commissaire aux Comptes a certifié les comptes sans réserve.

Établi le 30 juin 2026.

AINSI FAIT ET SIGNÉ EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL NUMÉRIQUE QUI SERA REMIS AVEC LE CERTIFICAT DE RÉALISATION À LA PARTIE SIGNATAIRE.

SIGNATAIRE	**SIGNATURE**
La Société **DU SOUCHET** *Rep. par M. Albéric de WITTE*	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : SAS NATHALEX — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	25 055 404	FB		FC	25 055 404	26 223 207
	Production vendue biens*	FD	12 767	FE		FF	12 767	11 231
	Production vendue services *	FG	438 091	FH		FI	438 091	550 841
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**25 506 262**	FK		FL	**25 506 262**	**26 785 279**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	47 234	188 516
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	150 630	204 294
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	224 064	3 973
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**25 928 190**	**27 182 062**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	20 889 216	22 297 748
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	94 146	(5 743)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	61 858	68 080
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 662 951	2 047 211
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	222 801	214 634
	Salaires et traitements *					FY	1 641 688	1 540 759
	Cotisations sociales (10)					FZ	341 238	298 318
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	390 913	403 846
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	10 344	12 466
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	25 049	16 919
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**25 340 205**	**26 894 238**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**587 985**	**287 823**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	13 701	9 838
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53 781	54 452
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**67 482**	**64 289**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	101 749	108 479
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**101 749**	**108 479**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(34 267)**	**(44 190)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**553 718**	**243 633**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS NATHALEX — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		113 988
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		126 043
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(12 054)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	102 686	61 957
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	76 165	8 606
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**25 995 672**	**27 360 339**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**25 620 805**	**27 199 323**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**374 867**	**161 016**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		28 154
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	945	945
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Albéric de WITTE

Certifié par yousign

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS NATHALEX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : ZONE COMMERCIALE DE L'AUTHI 80600 DOULLENS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 2 1 1 2 9 6 8 5 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 958	AG 8 958		
	Fonds commercial	AH	2 211 294	AI	2 211 294	2 211 294
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	42 681	AQ 6 410	36 271	39 116
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	257 862	AS 196 271	61 592	72 036
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 101 192	AU 1 555 621	1 545 570	1 848 540
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	8 040	AW	8 040	38 274
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	457	BC	457	457
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	187 358	BI	187 358	187 656
	TOTAL (II)	BJ	**5 817 841**	BK **1 767 260**	**4 050 581**	**4 397 372**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1	BM	1	1
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 463 090	BU	1 463 090	1 557 236
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	79 430	BY 10 427	69 002	72 232
	Autres créances (3)	BZ	381 220	CA	381 220	430 430
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	262 145	CE	262 145	228 982
	Disponibilités	CF	574 540	CG	574 540	654 322
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	9 609	CI	9 609	11 582
	TOTAL (III)	CJ	**2 770 035**	CK **10 427**	**2 759 607**	**2 954 785**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**8 587 876**	1A **1 777 688**	**6 810 189**	**7 352 158**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS NATHALEX — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 67 500)	DA	67 500	67 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 750	6 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	55 995	23 792
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	663 643	534 830
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**374 867**	**161 016**
	Subventions d'investissement	DJ	159 594	179 495
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 328 350**	**973 384**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		137 087
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		**137 087**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 318 744	2 674 059
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 914 130	1 870 673
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 110
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	702 094	1 119 618
	Dettes fiscales et sociales	DY	521 597	557 321
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 628	2 767
	Autres dettes	EA	16 645	16 140
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**5 481 838**	**6 241 687**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**6 810 189**	**7 352 158**
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 532 192	3 929 021
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 705	5 612

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 810 189** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 995 672** euros et un total **charges** de **25 620 805** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **374 867** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Application du règlement ANC n°2022-06 A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement dit "règlement de modernisation des états financiers", introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante,
- La suppression de la technique de transfert de charges,
- Une refonte de la nomenclature des comptes,
- L'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat,
- La mise en place de tableaux normés dans l'annexe.

Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge.
Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société.

Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales - Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	8 ans
Matéril de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent,
-soit au dernier prix de réapprovisionnement, après déduction des rabais commerciaux et remises,
-soit au prix de vente diminué de la marge moyenne et de la tva afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré-premier sorti".

Compte tenu des méthodes utilisées et de leur rotation rapide, les stocks ne ressortiraient pas à une valeur très différente de celle inscrite au bilan s'ils étaient évalués au prix de réapprovisionnement existant à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement de départ en retraite

L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est la valeur actuelle probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chaque salarié, compte tenu de leur ancienneté à la date d'évaluation.

- âge estimé de la retraite : 64 ans,
- départ à l'initiative du salarié,
- taux de progression des salaires : 2.5 %,
- rotation du personnel : élevé pour les non-cadres et faible pour les cadres
- taux d'actualisation : 3,96 % (inflation comprise)
- taux de charges sociales : 25% pour les non-cadres, 43 % pour les cadres

En 2022, la société a souscrit un contrat IFC et a effectué un versement de 85.000 €. L'engagement restant et non comptabilisé dans les comptes s'élève à 88.493 € (charges comprises).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Participations des salariés

La participation des salariés calculée selon la formule légale s'élève à 102.686 €.

Provision pour litige prud'hommal

Le litige prud'hommal opposant la société à un ancien salarié a été dénoué sur l'exercice, la provision constituée antérieurement a été reprise sur l'exercice.

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 211 294	
TOTAL	**2 211 294**	

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 220 252					2 220 252
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 220 252**					**2 220 252**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	42 681					42 681
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	294 310		12 270		48 717	257 862
	Instal., agencement, aménagement divers	2 947 360		59 752		22 729	2 984 383
	Matériel de transport	19 464					19 464
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	95 958		2 632		1 245	97 345
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	38 274		13 523		43 756	8 040
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 438 045**		**88 177**		**116 447**	**3 409 775**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations	457					457
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	187 656		216		514	187 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	188 113		216		514	187 815
	TOTAL	5 846 411		88 393		116 962	5 817 841

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			8 958			8 958
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**8 958**			**8 958**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui			3 565	5 691	2 845	6 410
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			222 273	22 714	48 717	196 271
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 132 322	348 005	22 729	1 457 598
	Matériel de transport			19 464			19 464
	Matériel de bureau, mobilier			62 456	17 349	1 245	78 560
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 440 080**	**393 758**	**75 536**	**1 758 302**
	TOTAL			**1 449 038**	**393 758**	**75 536**	**1 767 260**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 211 294	
TOTAL	**2 211 294**	

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en compranant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	137 087		137 087	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**137 087**		**137 087**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 628	10 344	13 544	10 427
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**13 628**	**10 344**	**13 544**	**10 427**
	TOTAL GENERAL	**150 714**	**10 344**	**150 630**	**10 427**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		10 344	150 630	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1	1		
TOTAL I	1	1		
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	1 463 090	1 557 236		94 146
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	1 463 091	1 557 237		94 146

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	457		457
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	187 358		187 358
	Clients douteux ou litigieux	12 409	12 409	
	Autres créances clients	67 021	67 021	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 289	1 289	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 598	23 598	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 083	2 083	
	Groupe et associés	10 177	10 177	
	Débiteurs divers	344 073	344 073	
	Charges constatées d'avance	9 609	9 609	
	TOTAL DES CREANCES	**658 074**	**470 259**	**187 815**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	10 177		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 705	5 705		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 313 039	363 392	1 494 948	454 699
	Emprunts et dettes financières divers	10 845	10 845		
	Fournisseurs et comptes rattachés	702 094	702 094		
	Personnel et comptes rattachés	236 874	236 874		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 995	165 995		
	Impôts sur les bénéfices	1 287	1 287		
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 975	56 975		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	60 465	60 465		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 628	8 628		
	Groupe et associés	1 903 285	1 903 285		
	Autres dettes	16 645	16 645		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 481 838**	**3 532 192**	**1 494 948**	**454 699**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	348 461			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**9 609**
services extérieurs		9 609	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**9 609**

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**75 887**
Autres créances		**75 887**
PRODUIT A RECEVOIR TTC	*73 627*	
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	*2 083*	
INT CC - CCT SAS DU SOUCHET	*177*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**471 772**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**11 678**
INT.COURUS/EMPR.ETAB.CREDIT	*5 973*	
INTERETS COURUS A PAYER	*5 705*	
Emprunts et dettes financières divers		**37 484**
INT.COURUS SUR C/C ASSOCIES	*37 484*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**66 938**
FAC.A.REC TTC FOUR.MARCH.REFE.	*2 075*	
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	*25 669*	
ABNT EDF	*15 533*	
ABNT HONORAIRES	*9 644*	
ABNT PTT	*261*	
ABNT ITM	*13 755*	
Dettes fiscales et sociales		**354 907**
DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	*132 733*	
DETTES PROV PRECARITE	*1 618*	
DETTE.PROV.PARTICIP.RESULT.ENT	*102 220*	
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	*28 769*	
ORGAN.SOC.CHARGE A PAYER	*20 984*	
ABON. EFFORT CONSTRUCTION	*7 045*	
ABON. TAXE APPRENTISSAGE	*1 409*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*729*	
ETAT - CSS A PAYER	*10 549*	
ETAT - TAXE SURFACE A PAYER	*48 776*	
ETAT - TAXE PUB A PAYER	*10*	
TAXE FRANCECLAT	*64*	
Autres dettes		**766**
AVOIR A ETABLIR CLIENTS T.T.C	*766*	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 500,00	15,0000	67 500,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**4 500,00**	**15,0000**	**67 500,00**

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		65	
	Ouvriers			
	TOTAL		65	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
DU SOUCHET	SAS	1 911 001	99,98

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1 Commissaire aux comtpes titulaire				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 846	7 885	*100,00*	*100,00*				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**6 846**	**7 885**	*100,00*	*100,00*				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
CAUTION SOLIDAIRE CMAH INVEST SUR EMPRUNT CAISSE EPARGNE		2 000 000	2 000 000
		2 000 000	**2 000 000**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement retraite couvert par un contrat à hauteur de 85.000 €		88 493	
		88 493	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**2 088 493**	**2 000 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	67 500				67 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	6 750				6 750
Réserves statutaires ou contractuelles	23 792	32 203			55 995
Réserves réglementées					
Autres réserves	534 830	128 813			663 643
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	161 016	(161 016)		374 867	374 867
Subventions d'investissement	179 495			(19 901)	159 594
Provisions réglementées					
TOTAL	**973 384**			**354 967**	**1 328 350**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	973 384
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	973 384

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	354 967

STC
ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Experts Comptables
& Commissaires aux Comptes

- Thibault Lambin
- Frédéric Delahousse
- Marie Hagneré
- Henri Delezenne
- Lionel Marques

NATHALEX
SAS au capital de 67 500 €
rue de la gare
80600 DOULLENS

Nos Réf : STC/MM/CE

Tourcoing, le 15 Juin 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *EXERCICE CLOS AU 31/12/2025*

À l'Assemblée Générale de la société NATHALEX,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS NATHALEX relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose l'application, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

.../...

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

.../...

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

STC Audit et Conseil,
Commissaire aux comptes

Thibault LAMBIN



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	8 958	8 958		
	Fonds commercial	2 211 294		2 211 294	2 211 294
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	42 681	6 410	36 271	39 116
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	257 862	196 271	61 592	72 036
	Autres immobilisations corporelles	3 101 192	1 555 621	1 545 570	1 848 540
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	8 040		8 040	38 274
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	457		457	457
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	187 358		187 358	187 656
	Total de l'actif immobilisé (III)	**5 817 841**	**1 767 260**	**4 050 581**	**4 397 372**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	1		1	1
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	1 463 090		1 463 090	1 557 236
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	79 430	10 427	69 002	72 232
	Autres créances	381 220		381 220	430 430
	Charges constatées d'avance	9 609		9 609	11 582
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	262 145		262 145	228 982
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	574 540		574 540	654 322
	Total de l'actif circulant (IV)	**2 770 035**	**10 427**	**2 759 607**	**2 954 785**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**8 587 876**	**1 777 688**	**6 810 189**	**7 352 158**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	470 259	527 872

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 67 500)	67 500	67 500
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 750	6 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	55 995	23 792
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	663 643	534 830
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**374 867**	**161 016**
	Subventions d'investissement	159 594	179 495
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 328 350**	**973 384**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		137 087
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		**137 087**
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 318 744	2 674 059
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 914 130	1 870 673
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 110
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702 094	1 119 618
	Dettes fiscales et sociales	521 597	557 321
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 628	2 767
	Autres dettes	16 645	16 140
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**5 481 838**	**6 241 687**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**6 810 189**	**7 352 158**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	374 867,44	161 016,37
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 532 192	3 929 021
(2)	Dont emprunts participatifs		

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	25 055 404		25 055 404	26 223 207
	Production vendue (Biens)	12 767		12 767	11 231
	Production vendue (Services et Travaux)	438 091		438 091	550 841
	Montant net du chiffre d'affaires	**25 506 262**		**25 506 262**	**26 785 279**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			47 234	188 516
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			150 630	204 294
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			224 064	3 973
	Total des produits d'exploitation			**25 928 190**	**27 182 062**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			20 889 216	22 297 748
	Variation de stocks			94 146	(5 743)
	Achats de matières et autres approvisionnements			61 858	68 080
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 662 951	2 047 211
	Impôts, taxes et versements assimilés			222 801	214 634
	Salaires			1 641 688	1 540 759
	Cotisations sociales			341 238	298 318
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			390 913	403 846
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 344	12 466
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			25 049	16 919
	Total des charges d'exploitation			**25 340 205**	**26 894 238**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**587 985**	**287 823**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

	28 154

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**587 985**	**287 823**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	13 701	9 838
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	53 781	54 452
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**67 482**	**64 289**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	101 749	108 479
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**101 749**	**108 479**
	RESULTAT FINANCIER	**(34 267)**	**(44 190)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**553 718**	**243 633**
	Produits exceptionnels		**113 988**
	Charges exceptionnelles		**126 043**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(12 054)**
	Participation des salariés aux résultats	102 686	61 957
	Impôts sur les bénéfices	76 165	8 606
	Total des produits	**25 995 672**	**27 360 339**
	Total des charges	**25 620 805**	**27 199 323**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**374 867**	**161 016**

(2) dont produits concernant les entitées liées		
(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 810 189** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 995 672** euros et un total **charges** de **25 620 805** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **374 867** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Application du règlement ANC n°2022-06 A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement dit "règlement de modernisation des états financiers", introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante,
- La suppression de la technique de transfert de charges,
- Une refonte de la nomenclature des comptes,
- L'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat,
- La mise en place de tableaux normés dans l'annexe.

Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge.
Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société.

Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée.

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales - Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	8 ans
Matéril de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent,

-soit au dernier prix de réapprovisionnement, après déduction des rabais commerciaux et remises,

-soit au prix de vente diminué de la marge moyenne et de la tva afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré-premier sorti".

Compte tenu des méthodes utilisées et de leur rotation rapide, les stocks ne ressortiraient pas à une valeur très différente de celle inscrite au bilan s'ils étaient évalués au prix de réapprovisionnement existant à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement de départ en retraite

L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est la valeur actuelle probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chaque salarié, compte tenu de leur ancienneté à la date d'évaluation.

- âge estimé de la retraite : 64 ans,
- départ à l'initiative du salarié,
- taux de progression des salaires : 2.5 %,
- rotation du personnel : élevé pour les non-cadres et faible pour les cadres
- taux d'actualisation : 3,96 % (inflation comprise)
- taux de charges sociales : 25% pour les non-cadres, 43 % pour les cadres

En 2022, la société a souscrit un contrat IFC et a effectué un versement de 85.000 €. L'engagement restant et non comptabilisé dans les comptes s'élève à 88.493 € (charges comprises).

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Participations des salariés

La participation des salariés calculée selon la formule légale s'élève à 102.686 €.

Provision pour litige prud'hommal

Le litige prud'hommal opposant la société à un ancien salarié a été dénoué sur l'exercice, la provision constituée antérieurement a été reprise sur l'exercice.

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Frais d'établissement

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 211 294	
TOTAL	**2 211 294**	

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 220 252					2 220 252
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 220 252**					**2 220 252**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	42 681					42 681
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	294 310		12 270		48 717	257 862
	Instal., agencement, aménagement divers	2 947 360		59 752		22 729	2 984 383
	Matériel de transport	19 464					19 464
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	95 958		2 632		1 245	97 345
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	38 274		13 523		43 756	8 040
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 438 045**		**88 177**		**116 447**	**3 409 775**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations	457					457
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	187 656		216		514	187 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	188 113		216		514	187 815
	TOTAL	5 846 411		88 393		116 962	5 817 841

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			8 958			8 958
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**8 958**			**8 958**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui			3 565	5 691	2 845	6 410
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			222 273	22 714	48 717	196 271
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 132 322	348 005	22 729	1 457 598
	Matériel de transport			19 464			19 464
	Matériel de bureau, mobilier			62 456	17 349	1 245	78 560
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 440 080**	**393 758**	**75 536**	**1 758 302**
	TOTAL			**1 449 038**	**393 758**	**75 536**	**1 767 260**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 211 294	
TOTAL	**2 211 294**	

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en compranant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.



Provisions

	Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	137 087		137 087	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**137 087**		**137 087**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 628	10 344	13 544	10 427
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**13 628**	**10 344**	**13 544**	**10 427**
	TOTAL GENERAL	**150 714**	**10 344**	**150 630**	**10 427**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		10 344	150 630	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1	1		
TOTAL I	1	1		
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	1 463 090	1 557 236		94 146
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	1 463 091	1 557 237		94 146

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	457		457
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	187 358		187 358
	Clients douteux ou litigieux	12 409	12 409	
	Autres créances clients	67 021	67 021	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 289	1 289	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 598	23 598	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 083	2 083	
	Groupe et associés	10 177	10 177	
	Débiteurs divers	344 073	344 073	
	Charges constatées d'avance	9 609	9 609	
	TOTAL DES CREANCES	**658 074**	**470 259**	**187 815**

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	10 177

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 705	5 705		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 313 039	363 392	1 494 948	454 699
	Emprunts et dettes financières divers	10 845	10 845		
	Fournisseurs et comptes rattachés	702 094	702 094		
	Personnel et comptes rattachés	236 874	236 874		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 995	165 995		
	Impôts sur les bénéfices	1 287	1 287		
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 975	56 975		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	60 465	60 465		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 628	8 628		
	Groupe et associés	1 903 285	1 903 285		
	Autres dettes	16 645	16 645		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 481 838**	**3 532 192**	**1 494 948**	**454 699**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	348 461
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**9 609**
services extérieurs		9 609	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**9 609**

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**75 887**
Autres créances		**75 887**
PRODUIT A RECEVOIR TTC	*73 627*	
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	*2 083*	
INT CC - CCT SAS DU SOUCHET	*177*	

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**471 772**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**11 678**
INT.COURUS/EMPR.ETAB.CREDIT	*5 973*	
INTERETS COURUS A PAYER	*5 705*	
Emprunts et dettes financières divers		**37 484**
INT.COURUS SUR C/C ASSOCIES	*37 484*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**66 938**
FAC.A.REC TTC FOUR.MARCH.REFE.	*2 075*	
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	*25 669*	
ABNT EDF	*15 533*	
ABNT HONORAIRES	*9 644*	
ABNT PTT	*261*	
ABNT ITM	*13 755*	
Dettes fiscales et sociales		**354 907**
DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	*132 733*	
DETTES PROV PRECARITE	*1 618*	
DETTE.PROV.PARTICIP.RESULT.ENT	*102 220*	
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	*28 769*	
ORGAN.SOC.CHARGE A PAYER	*20 984*	
ABON. EFFORT CONSTRUCTION	*7 045*	
ABON. TAXE APPRENTISSAGE	*1 409*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*729*	
ETAT - CSS A PAYER	*10 549*	
ETAT - TAXE SURFACE A PAYER	*48 776*	
ETAT - TAXE PUB A PAYER	*10*	
TAXE FRANCECLAT	*64*	
Autres dettes		**766**
AVOIR A ETABLIR CLIENTS T.T.C	*766*	

STC ACCOMPAGNEMENT · AUDIT · CONSEIL

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 500,00	15,0000	67 500,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**4 500,00**	**15,0000**	**67 500,00**

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		65	
	Ouvriers			
	TOTAL		**65**	



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
DU SOUCHET	SAS	1 911 001	99,98

STC ACCOMPAGNEMENT - AUDIT - CONSEIL

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	Commissaire aux comtpes titulaire							
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 846	7 885	*100,00*	*100,00*				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**6 846**	**7 885**	*100,00*	*100,00*				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
CAUTION SOLIDAIRE CMAH INVEST SUR EMPRUNT CAISSE EPARGNE		2 000 000	2 000 000
		2 000 000	**2 000 000**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement retraite couvert par un contrat à hauteur de 85.000 €		88 493	
		88 493	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**2 088 493**	**2 000 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

STC ACCOMPAGNEMENT - AUDIT - CONSEIL

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	67 500				67 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	6 750				6 750
Réserves statutaires ou contractuelles	23 792	32 203			55 995
Réserves réglementées					
Autres réserves	534 830	128 813			663 643
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	161 016	(161 016)		374 867	374 867
Subventions d'investissement	179 495			(19 901)	159 594
Provisions réglementées					
TOTAL	**973 384**			**354 967**	**1 328 350**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 973 384
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 973 384
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 354 967

STC ACCOMPAGNEMENT • AUDIT • CONSEIL